

France-Rwanda : « la justice est absolument nécessaire pour pouvoir avancer », Yolande Mukagasana

Bruno Boudiguet

Guerre moderne, 26 mai 2021

Yolande Mukagasana est l'auteur du premier livre-témoignage sur le génocide. Réfugiée en Belgique pour être le plus loin possible des tueurs, elle passe ses journées avec pour seule compagnie un grand cahier. Et ce manuscrit, qui est le témoignage de ce qu'elle a vu et vécu, sortira chez Robert Laffont. Depuis lors, elle y consacre sa vie et parcourt le monde pour témoigner du génocide, lutter contre l'oubli, le révisionnisme et le négationnisme.

Q- Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

J'ai perdu mon mari et mes enfants pendant le génocide. J'allais sur mes 40 ans et j'habitais dans le quartier de Nyamirambo. J'avais une infirmerie, mon travail était de soigner les gens, mais j'ai dû arrêter après le génocide car j'avais tout perdu. Et ce qui pouvait me soigner, c'était d'écrire mon histoire. Donc j'ai commencé à écrire alors qu'avant je n'écrivais pas. J'ai d'abord témoigné du génocide le 7 avril 1995 en Belgique, à Bruxelles. C'était la première commémoration, on venait juste de créer Ibuka [association pour les



rescapés du génocide des Tutsi]. Depuis lors, ça a été ma vie. J'ai donc écrit le livre que j'avais commencé pendant le génocide alors que je n'étais pas sûre de pouvoir y survivre. J'avais vraiment soif de parler.

Q- Vous voulez dire que vous aviez commencé votre livre au moment même où vous vous cachiez des tueurs ?

Oui, sans savoir que ce serait un livre.

J'avais toujours un papier et un crayon dans mes poches. J'ai écrit les dates pour ne pas les oublier. Comme si j'écrivais tout ce que je ne peux pas oublier mais après, j'ai été obligée de jeter ce papier quand une fille est venue me sauver. Elle m'a dit que je devais absolument jeter ce papier parce qu'en tant que gendarme, elle était en compagnie de militaires et ces militaires étaient en train de perpétrer le génocide. Et s'ils me trouvaient avec ce papier, ils me tueraient de manière certaine. Elle leur avait dit que j'étais sa tante, alors qu'il n'en était rien, je ne la connaissais pas. Je soignais seulement sa grande sœur. Mais quand je suis arrivée dans la zone du FPR, alors que les autres cherchaient à manger, je cherchais un support où écrire mon histoire.

Q- Arrive alors, un an après la sortie de votre livre, 1998 et cette fameuse Mission d'information parlementaire, un travail de l'État français sur son propre rôle dans le génocide, présidé par Paul Quilès, ancien ministre de la Défense de François Mitterrand.

Dès que j'ai pris connaissance des travaux de cette mission, je me suis dit qu'il fallait absolument que j'y livre mon témoignage. Ça n'a pas été facile, mais ils ont fini par accepter, à la condition *sine qua non* d'être auditionnée à huit-clos. Alors qu'évidemment, je préférerais témoigner en public, mais ça se fera finalement dans le bureau de Bernard Caze-neuve.

Q- Le futur Premier Ministre français, donc ?

Mais ce qui est drôle, c'est qu'ils ont osé m'envoyer leur rapport et j'ai eu beau chercher, je n'apparaît nulle part dedans. Après

mon audition, on m'a dit que M. Quilès voulait me rencontrer, mais c'était uniquement pour me blesser. Il m'a dit textuellement : « *Eh bien Madame, si vous vous attendez à ce que la France s'agenouille devant les Rwandais pour leur demander pardon, vous vous mettez le doigt dans l'œil !* »

J'ai été vraiment choquée et je lui ai répondu : « *M. le président, le jour où mon pays viendra s'agenouiller en France pour demander pardon – je sais que je ne veux pas grand-chose – je vais punir mon pays et je serais un Rwandais de moins. C'est la seule chose que je suis capable de faire.* »

Il m'a évidemment chassée de son bureau. Il pensait me faire peur, je crois qu'il a constaté que la peur n'était plus là avec le génocide.

Dans le taxi qui m'amenait à la gare, j'ai commencé mon second livre, *N'aie pas peur de savoir*. Et dans l'introduction, je m'adresse aux enfants français. J'étais déçue. Je me suis dit que la France était criminelle.

Si vous saviez combien d'amis j'ai perdu parce je parlais de la responsabilité de Mitterrand. À l'époque, il ne fallait surtout pas parler de lui, de la France mais j'en étais incapable et je le suis toujours d'ailleurs. Parce que ça a complètement bousillé ma vie. J'habitais Kigali, je voyais les militaires français aller au front. J'étais quelqu'un qui m'instruisait, qui lisait et qui savait des choses. J'étais en contact avec les ambassades, je m'inquiétais pour ma famille et pour moi. Je ne pouvais pas rester là assise : avec mon mari et mes enfants, j'ai essayé de quitter le pays deux fois avant le génocide mais ils nous ont ramené à la maison.

Q- Est-ce que tu voyais les militaires

français opérer à des barrages où ils vérifiaient les « ethnies » sur les pièces d'identité ?

Ils m'ont arrêtée, ainsi que mes enfants. Ils vérifiaient les pièces d'identité et j'ai assisté à une scène où ils livraient des gens aux soldats rwandais.

On peut trouver une solution à ce contentieux mais la justice est absolument nécessaire pour pouvoir avancer. Pourquoi les gens confondent-ils justice et vengeance ? Si je détestais la France, je n'aurais pas un mari français. J'ai eu cette chance de savoir que la responsabilité française est différente de la responsabilité des Français. Il y a des Français responsables qui doivent répondre de leurs actes. Je connais leurs noms, j'ai fait assez de recherches.

J'ai constaté qu'il était très difficile de parler du génocide car on nous disait « *puisque vous étiez cachés, vous n'avez pas tout vu* ». Alors oui, on n'a pas tout vu mais il y en a qui ont vu, ceux qui tuaient ont vu, je suis d'ailleurs allée à la recherche, dans les prisons, de ceux qui avouent. Cela a donné l'ouvrage *Les blessures du silence*.

Q- 27 ans après sort un second rapport, le rapport Duclert.

En Europe, j'ai subi des pressions folles afin que je me taise. Mais rien n'a plus de valeur que le fait d'avoir perdu mes enfants, je pense que c'est compréhensible.

Au début, quand j'ai entendu parler de la commission, je l'ai même critiquée : « *Encore une commission française ?* » me disais-je. J'imaginai par avance le résultat de leurs recherches : la France n'y serait pour rien, etc.

Je n'y ai plus pensé et j'ai mis en place un projet qui me tenait à cœur depuis tant d'années : la création d'une fondation pour la recherche. La fondation est en mon nom et dont les objectifs principaux sont la lutte contre le négationnisme du génocide contre les Tutsi, le révisionnisme et de combattre l'idéologie de ce génocide. Parce que la haine détruit les hommes et a détruit mon pays, ma vie. Il y a dans cette fondation des anciens militaires du temps de Habyarimana, des religieux, toute la société civile car seule, je ne me suffis pas. Ce sont des gens qui aspirent à la même chose que moi.

Quand j'ai lu le rapport Duclert, je n'en croyais pas mes yeux, j'ai été positivement surprise de lire que la France a des « *responsabilités lourdes et accablantes* » dans le génocide.

Mais j'aimerais dire que la France a le choix, aujourd'hui : soit elle accepte d'être coupable, complice de ce qui s'est passé au Rwanda ou bien ces Français qui sont complices doivent être remis à la justice.

Je fais énormément confiance à la jeunesse. Si le président Macron avait été âgé de 30 ans en 1994, il aurait baigné dans la Françafrique et n'aurait jamais franchi un tel pas. Je l'en remercie infiniment parce que ce pas franchi vaut plus que tous les précédents. Et j'espère que ça va continuer. Il fait de plus un pas de géant d'oser aller à la rencontre de l'histoire du génocide perpétré contre les Tutsi, qui fait partie de l'histoire de l'humanité.

Q- Sa venue est pour toi importante symboliquement ?

Très importante. Les deux présidents ont amorcé un dialogue qui est à la base de la re-

construction et qui dessinera l'avenir des relations entre nos deux peuples. Pourquoi créer une haine entre Français et Rwandais ordinaires qui ne se sont jamais rencontrés ?

Q- La question que tout le monde se pose, si le président Macron vient à Kigali, c'est s'il va s'excuser au nom de la France ? Qu'aurais-tu à lui dire en tant que rescapée ?

Ce qu'il a fait, c'est déjà beaucoup par rapport aux autres chefs d'États français.

Voir le président Macron à genoux en demandant pardon, ça ne m'intéresse pas, ce n'est pas du tout ça.

S'il a envie de le faire, il peut le faire, il fait comme il veut. Une demande de pardon vient du cœur. C'est l'individu qui sent le besoin de le faire et à ce moment-là, c'est sincère.

Personne ne lui a demandé de faire cette commission, ça vient de lui. Donc la suite, ça viendra aussi de lui-même. On a tellement souffert à cause de la France, je peux le dire, les politiques français de l'époque de la guerre de libération [lancée par le FPR] et du génocide ont des responsabilités terribles, sont coupables. Je le répète, ils sont coupables des décisions qu'ils ont prises. Si le président Macron veut sacrifier l'ensemble des Français pour quelques autres, ce sera son choix. Mais moi, j'aimerais qu'il fasse un pas de plus dans ce dialogue, qu'il y ait de la sincérité, le respect de notre histoire. Ainsi, les Français et les Rwandais pourront écrire une page de cette histoire ensemble.

Q- Comment imaginer le processus de réparation ?

Un génocide est irréparable. Je ne suis pas la première ni la dernière à le dire. Mais la

France, en tant qu'État, sait bien ce qu'elle a fait. Parce que ce n'est pas n'importe quel Français qui est allé diffamer le Rwanda à l'ONU. Le Rwanda avait un représentant au Conseil de sécurité, tout comme la France.

Quand on voit ce qui s'est passé après la Deuxième Guerre mondiale, on a aidé l'Europe, avec le plan Marshall. Nous, on a jamais demandé ça. Mais la moindre des choses, c'est de se dire : « *Nous venons de fragiliser tout un peuple, nous sommes coupables de ça. Qu'a-t-on fait ?* »

Au contraire, la France a joué de son influence dans l'Union européenne et à l'ONU pour diffamer le nouveau Rwanda. J'ai beaucoup de preuves, j'ai fait des recherches. Donc, personnellement, je ne sais pas ce que la France peut faire, parce qu'on ne demande pas d'argent, on demande le respect et la compréhension de l'histoire dans laquelle ils ont des responsabilités.

Que la France, au moins, joue aussi de son influence dans l'Union européenne. Parce que le négationnisme sur le génocide, le révisionnisme, l'idéologie génocidaire existent dans tous les pays d'Europe. Et la France peut faire quelque chose à ce niveau-là.

De plus, il y a beaucoup de génocidaires en Europe : que ces gens soient punis pour les crimes qu'ils ont commis. Je pense que le président Macron peut le faire. Surtout que le Rwanda a lancé des mandats d'arrêts internationaux contre des génocidaires se trouvant sur le sol français. Pourquoi la France ne veut-elle pas arrêter ces gens ? Je pense à Agathe Habyarimana, reçue en grandes pompes par le président Mitterrand. Ils ont osé l'exfiltrer, elle et sa petite maisonnée [1] de merde.

Ils ont abandonné les victimes, ils ont même abandonné ceux qui travaillaient pour eux [2], sans états d'âme. Donc qu'au moins, tous ces gens soient arrêtés en France. Ne fut-ce que commencer par la France.

Propos recueillis par notre correspondant au Rwanda

Yolande Mukagasana

La mort ne veut pas de moi, Fixot, 1997.

N'aie pas peur de savoir, Paris, Robert Laffont, 1999.

Not My Time to Die est son dernier livre

(en anglais).

[Notes :]

[1] *Akazu*, « maisonnée » en kinyarwanda, désigne le cercle des proches du président Juvénal Habyarimana et de sa femme Agathe, impliqués dans la perpétration du génocide.

[2] Comme en témoigne Vénuste Kayimahe dans son livre *France-Rwanda : les coulisses du génocide – Témoignage d'un rescapé* (Dagorno, 2002), les employés Tutsi des services de l'Ambassade et du Centre culturel français ont été abandonnés aux tueurs.